



*Mémoire de la Fédération des communautés francophones et acadienne
(FCFA) du Canada*

Au Comité permanent des finances de la Chambre des communes

Dans le cadre des consultations prébudgétaires 2014

Ottawa, 24 juillet 2014

« En 2017, les citoyens et les citoyennes des communautés francophones et acadiennes (CFA) du Canada vivent et s'épanouissent en français. Ils ont les capacités collectives d'agir dans tous les domaines de leur développement et de contribuer ainsi à l'essor du Canada. »¹

Cette vision adoptée au *Sommet des communautés francophones et acadiennes*, en juin 2007, par près de 800 citoyens et citoyennes francophones provenant de toutes les régions du Canada a mené, en juin 2008, à l'adoption d'un **Plan stratégique communautaire (PSC)**, un outil doté d'actions concrètes visant à mobiliser les communautés et à assurer leur développement.

Le **Plan** est le résultat d'une approche concertée de responsabilisation. Les communautés ont pris en charge leur propre développement en misant sur leurs connaissances et l'appui de nombreux partenaires, y compris le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux. Elles veulent continuer à travailler sur les divers chantiers identifiés par ce **Plan**, dans le but de favoriser l'engagement des citoyens et des citoyennes envers la croissance, ainsi que le bien-être économique et social des collectivités francophones et acadiennes du Canada.

Ce travail et cette expertise de la part des communautés ont d'ailleurs été reconnus par le gouvernement lors des discours du trône de 2010 et 2011 en mentionnant que « *C'est souvent dans les collectivités même que nous trouvons les meilleures solutions aux défis variés qui s'y posent* »² et « *Les communautés sont les mieux placées pour surmonter leurs défis particuliers...* »³

Au cours des dernières années, une collaboration fructueuse s'est établie entre le gouvernement du Canada et de nombreux organismes des communautés francophones et acadiennes à travers bon nombre de mécanismes, dont la *Feuille de route pour les langues officielles* et les *Programmes d'appui aux langues officielles* du ministère du Patrimoine canadien. Ces deux initiatives sont de très bons exemples de partenariats novateurs qui permettent, comme c'est l'objectif du gouvernement, de concevoir de nouvelles solutions à de nombreux défis sociaux.

Les fonds investis par le gouvernement du Canada auprès de ces organismes des communautés permettent de produire des retombées concrètes, non seulement pour les francophones, mais, dans plusieurs cas, pour la communauté tout entière.

¹ *Plan stratégique communautaire de la FCFA 2011-2014*, p. 1

² *Discours du trône 2010*, p.

³ *Discours du trône 2011*, p.

Trois des chantiers identifiés par le Plan stratégique communautaire exigent un partenariat plus étroit entre les divers paliers de gouvernement et les communautés. Il s'agit de :

NOTRE DÉVELOPPEMENT

« Le gouvernement du Canada reconnaît l'importance de renforcer la vigueur économique et la participation au marché du travail des communautés de langue officielle en situation minoritaire par l'entremise de partenariats communautaires novateurs. L'amélioration de l'accès aux possibilités économiques et la stimulation de la croissance des capacités d'affaires des collectivités créeront de meilleures possibilités d'emploi pour les communautés francophones et anglophones en situation minoritaire. »⁴

La priorité du gouvernement du Canada de créer de l'emploi et de stimuler la croissance économique est partagée par les citoyens des communautés francophones et acadiennes. En effet, le développement économique des communautés francophones et acadiennes fait partie intégrante de la réussite du **Plan stratégique communautaire**.

Le milieu associatif des communautés francophones et acadiennes contribue à vitaliser l'ensemble des collectivités, à stimuler l'emploi et la croissance économique au Canada en capitalisant sur le dynamisme de ses réseaux, son entrepreneuriat privé et collectif, tout en proposant des stratégies novatrices de développement local.

L'acquisition de nouvelles compétences et l'actualisation du savoir-faire de la main-d'œuvre locale et régionale sont deux éléments essentiels pour attirer les nouveaux investissements, créer des emplois de qualité et assurer une meilleure qualité de vie des citoyens en général. À cet effet, les partenariats entre le gouvernement fédéral, les organismes et institutions et les entreprises inciteront les jeunes à demeurer dans leur localité respective, à occuper des emplois de qualité, à améliorer la productivité des organisations et à assurer un développement régional durable.

Cet espace économique francophone dynamique contribue à un meilleur positionnement des collectivités sur le marché national et favorise l'augmentation des échanges commerciaux interprovinciaux/territoriaux et internationaux.

NOTRE ESPACE

« Le gouvernement du Canada continuera d'être un modèle pour la promotion de l'utilisation des deux langues officielles au pays. Il donnera aux citoyens un accès direct à une gamme complète de renseignements et de services gouvernementaux fédéraux... De plus, en s'associant avec divers ordres de gouvernement et parties intéressées

⁴ Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018, p. 15

communautaires, le gouvernement continuera d'appuyer les services de plusieurs secteurs d'importance pour tous les Canadiens»⁵

D'un bout à l'autre du Canada, des centaines d'organismes dédiés au développement des communautés francophones vivant en situation minoritaire développent et livrent des programmes, des activités et des services qui rejoignent les citoyens et les citoyennes de langue française dans tous les aspects de leur vie quotidienne. Que ce soit en santé, en éducation, en économie et en création d'emplois, au niveau de l'accès à la justice, de l'alphabétisation, de la jeunesse, de la culture ou de services d'accueil et d'intégration pour les immigrants, ces organismes s'adressent aux défis locaux ou régionaux tout en accroissant la capacité de vivre en français partout au pays.

Par conséquent, les fonds investis par le gouvernement du Canada auprès de ces organismes de nos communautés, que ce soit à travers les Programmes d'appui aux langues officielles (Patrimoine canadien), la *Feuille de route pour les langues officielles* ou d'autres programmes dans divers ministères, permettent de produire avec efficacité et efficience des retombées concrètes non seulement pour les francophones, mais aussi pour la communauté toute entière.

Par contre, les conditions de travail inférieures qui sévissent dans les organismes de nos communautés ont entre autres, comme impact un taux de roulement anormalement élevé du personnel. Cet état de fait nuit grandement à la productivité et l'efficacité des organismes. Au fur et à mesure que l'inflation mine la capacité financière de ces organismes, on risque de voir une érosion des services. À terme, c'est l'engagement du gouvernement d'appuyer le développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire qui s'en trouvera mis à risque. De plus, nous nous inquiétons des changements apportés au processus d'appels de proposition de plusieurs programmes gouvernementaux qui sont dorénavant ouverts aux soumissions du grand public. Pourtant, les communautés ne sont-elles pas « les mieux placées » pour définir et évaluer ce qui est vraiment le mieux pour elles?

NOTRE POPULATION

« Pour les Canadiens et Canadiennes, aucune priorité n'est plus grande que celle de prendre soin de ses proches... Ils veulent que leurs enfants et leurs petits-enfants grandissent en ayant toutes les chances d'avoir une vie saine et heureuse. »⁶

⁵ *Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018*, p. 17

⁶ Ici pour tous les canadiens et canadiennes – Stabilité, Sécurité, Prospérité, *Discours du trône*, 41^e parlement, 3 juin 2011, p. 7

« Ici, au Canada, des personnes d'origines très différentes vivent et travaillent côte à côte, ensemble. Les nouveaux arrivants font d'importants efforts pour apprendre nos langues, nos valeurs et nos traditions. En retour, nous les accueillons comme membres à part entière de la grande famille canadienne. »⁷

Comme pour l'ensemble de la population canadienne, nos collectivités francophones comptent sur la vitalité de leurs familles et sur l'apport de nouveaux arrivants pour se renouveler et répondre aux défis d'aujourd'hui et de demain.

D'ailleurs, quelle que soit leur origine, les familles francophones souhaitent trouver dans leur communauté des services qui leur permettent de transmettre à leurs enfants, dès un très jeune âge, la langue française et un sens de leur patrimoine et de leur identité culturelle francophone.

De plus, les nouveaux arrivants souhaitent que les communautés travaillent avec eux pour mieux répondre à leurs besoins en termes d'intégration sociale, économique et culturelle.

Une collaboration accrue entre tous les partenaires des gouvernements fédéral, provinciaux/territoriaux et municipaux, et les communautés elles-mêmes, est absolument essentielle pour combler nos besoins en main-d'œuvre et assurer une croissance adéquate de nos collectivités.

CONCLUSION

À la lumière des enjeux énoncés et afin de permettre aux communautés francophones et acadiennes d'atteindre les objectifs énoncés dans le **Plan stratégique communautaire**, nous soumettons les recommandations suivantes :

- Que le comité permanent des finances recommande que des investissements ciblés soient mis en place pour assurer le développement économique endogène des communautés et que les ministères fédéraux travaillent avec leurs partenaires provinciaux/territoriaux, municipaux, privés et communautaires dans une approche globale et intégrée;
- Que le comité permanent des finances recommande un soutien accru visant le renforcement des capacités des organismes et institutions qui assurent le développement des communautés et qui font la prestation de services aux citoyens francophones en situation minoritaire;
- Que le comité permanent des finances recommande que les ententes des transferts aux provinces et territoires relatives à la prestation de services dans des domaines comme le marché du travail, la santé et les services sociaux soient

⁷ Saisir le moment pour le Canada - Prospérité et opportunités dans un monde incertain, *Discours du trône*, 41^e Parlement, 2^e session, 16 octobre 2013, p. 22

accompagnées de clauses linguistiques musclées qui incluent des notions de consultation et de collaboration avec tous les joueurs-clés des communautés francophones et acadiennes.

Les citoyens et citoyennes des communautés francophones et acadiennes vivant en situation minoritaire travaillent très fort, tant individuellement que collectivement, à garder leur langue et leur culture et à la transmettre à la prochaine génération.

Les organismes qui les représentent offrent une large gamme de services de la façon la plus efficiente et efficace possible, compte tenu des moyens à leur disposition.

Comme tous les canadiens et canadiennes, les membres des communautés francophones et acadiennes ont contribué à la lutte au déficit. Nous espérons qu'ils pourront également bénéficier des surplus résultant du rétablissement de l'équilibre budgétaire anticipé pour 2015.

Nous vous remercions de l'occasion que vous nous offrez de déposer ce mémoire et nous souhaitons que vous nous invitiez à comparaître devant le Comité cet automne.